CADA DE LIMOUX

CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE
22 rue Blériot – ZAC des Pyrénées – 11300 Limoux

Le Cada accueille, héberge et domicilie les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii pendant la procédure d'asile. Les personnes y sont accompagnées dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales. Pour réaliser ces missions, l'équipe développe des partenariats avec les collectivités territoriales et le tissu associatif local. Enfin, le Cada prépare à l'intégration par l'emploi et le logement les usagers qui ont reçu une protection internationale.

Date d'ouverture : septembre 2016 | **Capacité au 31/12/2022 :** 90 places

Nombre de logements gérés : 25, dont 11 dans le parc social et 14 dans le parc privé

PUBLIC ACCUEILLI

153 personnes **accueillies en 2022**

RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

21 % de femmes | 79 % d'hommes

PROFIL DU PUBLIC

10 % de familles

77 % d'isolés | 13 % de familles monoparentales

18–25 ans 23 %

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Afghanistan : 39 personnes	25 %
Bangladesh : 19 personnes	12 %
Côte d'Ivoire : 14 personnes	9%
Guinée : 10 personnes	7%
Russie : 9 personnes	6%

ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2022

60 personnes (41 ménages) **entrées**

67 personnes (44 ménages) **sorties**

17 mois **de séjour** en moyenne

97 % d'occupation en moyenne

117 personnes accompagnées pour l'affiliation à l'**Assurance maladie**

21 personnes aidées pour la procédure devant l'**Ofpra**

10 personnes aidées dans leurs démarches auprès de la **CNDA**

74 % de protections accordées **(Ofpra et CNDA)**

AUTONOMISATION ET INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)

48 personnes BPI **hébergées**

8 mois **de séjour moyen pour les réfugiés** à compter de l'obtention d'une protection internationale

8 mois **de séjour moyen pour les BPS** (bénéficiaires de la protection subsidiaire) à compter de l'obtention d'une protection internationale

INSERTION PAR LE LOGEMENT

67 personnes (44 ménages) BPI **sorties du dispositif**

10 % sortis dans le cadre de la **mobilité géographique**

10 % en logement pérenne

25 % en hébergement temporaire

INSERTION PAR L'EMPLOI ET LA FORMATION

2 % en emploi à leur sortie du Cada

2 % en formation à leur sortie du Cada